



Commune  
d'Aubure

# Flash info Potins



N° 2023-02

Juin 2023

Responsable de rédaction : Marie-Paule Gay

## ÉDITO

L'été est là avec toutes ses joies et ses contraintes. Il est important, et je le répète très souvent, il est essentiel pour chacun d'entre nous de respecter les règles élémentaires de prévention et de civisme pour le bien de tous. Je regrette que certains habitants ne respectent pas les limitations de vitesse dans le village, que le calme du matin, du midi et du soir ne soit pas respecté, que le point déchetterie ressemble à un dépotoir par paresse. Et pourtant, si chacun y mettait un peu du sien, tout serait bien plus agréable dans notre joli village de montagne. Notre environnement est beau, alors préservons-le tous ensemble. Je compte sur vous.

Du côté du Conseil municipal, nous avons le plaisir de compter un nouvel adjoint. Julien Regnier a en effet été élu au poste de troisième adjoint lors du dernier conseil.

Je vous souhaite un bel été avec de beaux rendez-vous festifs dont celui du 23 juin à la Renardière.

**Pour le Conseil municipal, votre maire Marie-Paule GAY**

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Lors du dernier Flash info, nous vous avons demandé de participer à une enquête sur l'éclairage public. La grande majorité s'est prononcée pour une extinction de la lumière pendant une partie de la nuit, comme cela se fait déjà ailleurs.

En parallèle de l'enquête publique, nous avons étudié la faisabilité technique d'une extinction de l'éclairage sur une plage horaire donnée. Ce n'est malheureusement pas possible actuellement, car cela nécessiterait un investissement important (plusieurs milliers d'euros).

**Nous avons donc décidé lors du conseil municipal du mois de mai de faire une extinction totale de l'éclairage public lors des mois d'été (juin, juillet et août). Nous testerons donc cela cet été à partir du 1<sup>er</sup> juillet, jusqu'au 31 août.** Durant cette période, n'oubliez pas de vous munir d'une lampe de poche si vous sortez ou rentrez très tard et profitez pleinement du ciel étoilé.

## SIGNALEMENT

Des "ferrailleurs" indécents se sont servis chez l'un de nos citoyens en oubliant d'en demander l'autorisation... Un signalement a été déposé en gendarmerie.

Prenez garde à vos biens, notre isolement ne nous protège pas de ces malfrats !



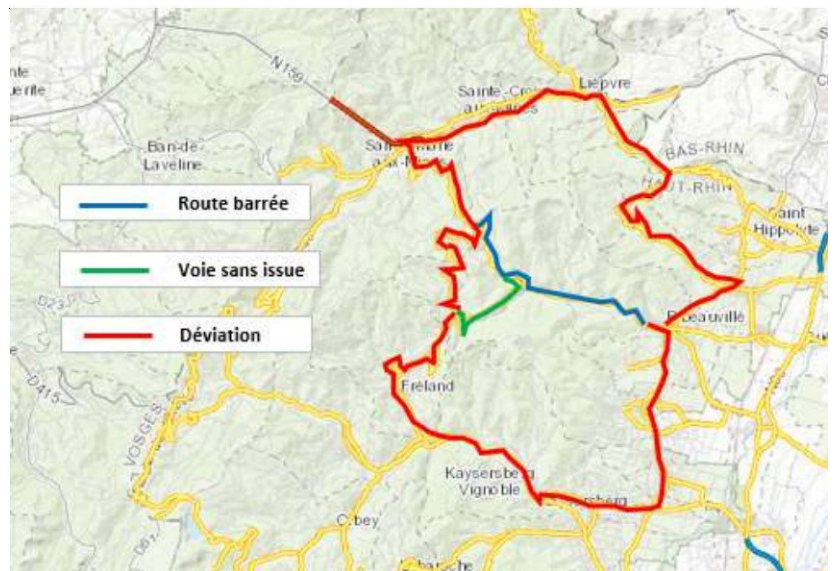
## COLLECTE DES BIODÉCHETS, RDV LE 1<sup>ER</sup> JUILLET !

Aubure est commune test pour la mise en place dès juillet de 2 “Bornes Brunes” de collecte des biodéchets, obligation légale pour notre Communauté de Communes pour tout le territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Vous avez très certainement reçu dans votre boîte aux lettres le détail de ce nouveau service, bien sûr réservé aux abonnés des ordures ménagères.

La mise à disposition de votre “BioSeau” et de sachets kraft se fera le **samedi 1er Juillet, de 10h à 12h** devant la Mairie. En cas d'absence, ce matériel restera disponible en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

## FERMETURE DE LA ROUTE

En raison de travaux sur le revêtement, la route menant du petit pont au village sera fermée à la circulation **du 24 au 28 juillet, entre 8h et 17h**. Une déviation est prévue par le col du Haut de Ribeauvillé ou de Fréland.



## FEU ET EAU

Avec la sécheresse qui s'annonce, nous devons économiser l'eau. Alors attention aux usages non essentiels de l'eau. Nous avons aussi maintenant des risques plus élevés de démarrage de feu. De ce fait, tout feu de camp est interdit. La vigilance est de mise, soyons nous tous des sentinelles pour notre sécurité.

## LE BRUIT

Les nuisances sont constituées dès lors qu'elles revêtent un caractère manifeste. L'article R 1336-5 du code de la santé publique dispose qu' "aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité."

C'est la raison pour laquelle à Aubure tous les travaux et bruits extérieurs sont autorisés en semaine de 7h du matin au soir 20h, sauf les dimanches et jours fériés. Merci de respecter cet arrêté municipal du 10 août 1998 sous peine de contraventions de 3<sup>ème</sup> classe (art. R 1337-7 du CSP ; art. R623-2 du Code de procédure pénale).

Bien entendu, les obligations professionnelles (agriculture, entreprises, services techniques...) très matinales sont légitimes si elles restent occasionnelles, et méritent à ce titre la plus grande tolérance des riverains.



## BARBECUE AU JARDIN PARTAGÉ

Cette année, ce sera **le 8 juillet au soir** que vous pourrez participer à une soirée conviviale avec l'association des jardins partagés d'Aubure et passer un bon moment au clair de lune autour d'un bon barbecue.

## MARCHÉ AUX PUCES : VENEZ NOMBREUX LE 15 JUILLET

Nous vous rappelons que le comité des fêtes organise son marché aux puces semi-nocturne samedi 15 juillet. Il est important de réserver son emplacement tôt et sa soirée pour participer à ce beau moment estival.

Depuis le 8 juin, c'est Madame Sandrine Vogelbach qui est devenue présidente du Comité des fêtes. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions durant toute sa présidence.

Nous remercions M. Jean-Pierre Segard pour son engagement au sein du comité des fêtes en tant que président, au service de la commune et des associations qui font vivre notre village.

## VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des fêtes d'Aubure vous informe qu'après 23 années au service de celui-ci, 10 ans en qualité de vice-président, puis 13 ans comme président, monsieur Jean-Pierre SEGARD quitte ses fonctions.

A son actif, une réelle redynamisation de cette association à son arrivée en son sein en 2000, permettant aux Auburiens de se rencontrer autour de diverses animations et manifestations.

Qu'elles soient culturelles (pièces de théâtre de la comédie de l'est, comédie vagabonde, concert de chorale...), festives (marché aux puces, féerie en montagne, sapin en fête, ...), gastronomiques (balade gourmande), sportives (passage du tour de France en 2001, Duathlon, ...), chacune d'entre elles a apporté une belle synergie au sein du village.

Son action créative l'a conduit à être tant à la conception qu'à la réalisation de beaux projets mettant en valeur les spécificités de notre environnement naturel auburien et le savoir-faire d'artisans locaux (création du chemin du bien-être, construction de l'abri du coq de bruyère, ...).

De plus, il a permis à de nouvelles associations d'avoir un soutien administratif pour éclore (Choeuraltitude) et/ou poursuivre leurs actions (Magala yoga).

Présents aux côtés de Jean-Pierre, les associations d'Aubure, les partenaires de manifestations, les Auburiens, les bénévoles et les membres du comité des fêtes, pour votre présence, votre aide et votre soutien, un grand merci.

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont suivi Jean-Pierre durant ses 23 années dans ses ambitions, sous le soleil et sous la pluie. Sans vous, tout ce qui précède n'aurait pu être réalisé.

Pour l'investissement peu commun de ce belge de naissance et auburien de cœur, le comité des fêtes d'Aubure remercie Jean-Pierre SEGARD avec tout le respect qui lui est dû au regard du total dévouement dont il a fait preuve durant presque un quart de siècle à notre village.

**Sandrine VOGELBACH, présidente du Comité des fêtes d'Aubure**



## LA CHALEUR

Comme tous les ans, les personnes vulnérables sont répertoriées à la mairie. N'oubliez pas de vous hydrater et de vous protéger du soleil. Si vous avez une difficulté ou si vous voyez une personne en difficulté, n'hésitez pas à en informer la Mairie.

## LISIÈRE D'ARBRES

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) vous prévient des règles concernant les arbres qui longent votre propriété. Les propriétaires des arbres en bordure des voies de circulation sont responsables en cas de chute si rien n'a été entrepris pour l'élagage.

## PING-PONG

Notre équipe de Tennis de Table d'Aubure est devenue **championne d'Alsace** ! Félicitations à elle. Si le tennis de table vous tente, alors pas d'hésitation : Marc Bosman et son équipe vous attendent.

## UN CAMPING POUR 2024

Ça y est, le conseil municipal a trouvé le gestionnaire qui fera revivre notre camping à l'issue d'un appel à candidature très fructueux. Il y aura de nombreux travaux dès cet automne pour une ouverture au printemps 2024.

Alors, encore un peu de patience, et si vous voyez errer des randonneurs, n'oubliez pas de leur indiquer l'espace à côté du périscolaire qui leur est offert pour qu'ils y passent la nuit.

## RÉCEPTION DE LA PRÉ-RENTRÉE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

Comme tous les ans, Madame la maire offre une petite réception à tous les nouveaux diplômés (Brevet des collèges, CAP, Baccalauréat etc...) du village et aux enfants quittant l'école du village pour aller à Ribeauvillé.

Cette année, nous invitons également tous les élèves avec leurs parents, afin de fêter la première rentrée de Mélissa Rivat en tant que titulaire de son poste. Nous sommes heureux de sa nomination à titre définitif et nous nous réjouissons de la voir prendre ce poste pour de nombreuses et belles années dans notre école de montagne.

Une occasion de nous réjouir, de féliciter les diplômé-es et les nouveaux arrivants, de pouvoir échanger, faire connaissance et se préparer pour la nouvelle année scolaire.

Rendez-vous le **vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 17h à la salle citoyenne**. Afin de pouvoir préparer au mieux cet évènement, nous demandons aux parents qui seront présents avec leur enfant de bien vouloir se faire connaître auprès de la Mairie (contact en première page).



## VENEZ RENCONTRER VOS ÉLU·ES

Cet été, le conseil municipal a décidé de venir à la rencontre des habitant·es. Nous tiendrons quatre permanences afin d'être au plus proche de vous. L'occasion d'échanger de manière informelle, de partager un verre de l'amitié et de se tenir à l'écoute de vos besoins.

Retrouvez-vous de 18h à 20h :

- **lundi 10 juillet, au croisement de la rue de la fontaine et de la rue du combattant**
- **lundi 17 juillet, en haut du chemin du Brézouard**
- **lundi 24 juillet, dans la rue des pins**
- **lundi 31 juillet, près du banc rue des mélèzes**

Repli en mairie si la météo annonce de la pluie.

## NAISSANCE

Gabriel est né le premier juin, fils de Sandra OCHIER et Nicolas LANGLET. Bienvenue à lui !

## UNE NOUVELLE ENTREPRISE À AUBURE

Depuis quelques semaines, une nouvelle entreprise a été créée. Elle se nomme "l'Atelier du Biscuit-Cui." A sa tête, Christine Chaintron qui fabrique et vend des biscuits de forme et de saveur diverses en fonction des saisons et des fêtes. Si vous êtes intéressé·es pour goûter les délicieux biscuits de Christine, vous pouvez la contacter directement. Vous pouvez également vous fournir à l'Épicerie, qui vend ses gâteaux.



LES SAVOUREUX BREDALA D'ALSACE

5 chemin du Kalblin  
68150 AUBURE

Tél: 07 88 73 67 69  
latelierdubiscuit-cui@orange.fr

## DERNIÈRE MINUTE: LE RETOUR DES LÉGUMES

Virginie et Pierre, nos maraîchers de la ferme Knolpré de Fréland annoncent leur retour tous les mardi !

**Rendez-vous de 16h à 18h place de la Mairie dès le mardi 27 juin.**

